



Paysages Jardins & Espaces verts

Chef d'équipe paysagiste



Témoignage

Autres dénominations : chef de chantier, technicien paysagiste



Quelle est votre formation ?

Après un brevet d'études professionnelles en aménagement paysager, j'ai poursuivi en Bac Pro puis en BTS par l'alternance. J'ai ensuite été embauché par une entreprise qui m'avait accueilli en formation.

En quoi consiste votre métier ?

Je travaille depuis trois ans dans une entreprise d'aménagement paysager comme chef d'équipe. Avec un salarié et un apprenti, je supervise et réalise tous les travaux à partir du projet réalisé par mon patron et le client : relevés topographiques, terrassements, dallages, clôtures, plantations, gazons, bassins d'agrément, pergolas, etc. Nos clients sont surtout des particuliers.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce travail ?

C'est un travail de création, qui varie beaucoup d'un chantier à l'autre. J'aime travailler dehors avec les végétaux et les associer en tenant compte des floraisons, des volumes, des hauteurs. J'améliore le cadre de vie des clients et je suis constamment en relation avec eux. Après avoir été apprenti moi-même, j'apprécie aussi de transmettre mon métier à d'autres apprentis.

Que faut-il comme qualités pour exercer ce métier ?

Il demande de l'autonomie, de la méthode et de la polyvalence car il touche à beaucoup de métiers : maçonnerie, terrassement, menuiserie, électricité. Il faut également être méthodique et minutieux pour organiser les différentes étapes du chantier. Et ne pas oublier que c'est un métier assez physique qui s'exerce dehors par tous les temps.



Benjamin CHANTEPIE

Chef d'équipe paysagiste en Mayenne

Formation

Bac professionnel

Aménagements paysagers

Brevet professionnel

Aménagements paysagers

BTSA

Aménagements paysagers

Activités



Le chef d'équipe paysagiste organise et supervise les travaux du personnel sur un chantier de création, d'aménagement ou d'entretien d'un espace vert :

- Il interprète les plans et les documents d'exécution dans le respect des règles de sécurité.
- Il répartit les tâches et donne ses consignes pour leur accomplissement, transmet son expérience et ses connaissances techniques aux agents.
- Il contrôle les fournitures, la qualité des végétaux et transmet les besoins en approvisionnement du chantier.
- Il établit quotidiennement les rapports (fiches d'état...) et relevés (pointages, heures...) et participe à la préparation de la facturation. Il élabore les documents analytiques du chantier.

Le chef d'équipe paysagiste participe à l'exécution des travaux paysagers :

- Il contribue à la préparation des sols, la mise en oeuvre des semis ainsi que des plantations de végétaux et prend part aux opérations d'engazonnement. Il entretient les surfaces et réalise les traitements phytosanitaires si besoin. Il intervient dans la taille des arbres et arbustes.
- Il participe aux travaux de maçonnerie légère. Il règle et répare si besoin le système d'arrosage des espaces verts.

Le chef d'équipe paysagiste peut être amené à apporter des conseils sur le choix et l'entretien des végétaux, en complément du chef d'entreprise.





Paysages Jardins & Espaces verts

Chef d'équipe paysagiste

Conditions d'exercice

Le chef d'équipe paysagiste travaille dans une entreprise du paysage ou une collectivité territoriale.

Il est responsable du travail de leurs équipes.

Ses fonctions varient selon l'organisation de l'entreprise et peuvent inclure une participation à la gestion de chantier.

Il se déplace régulièrement avec ses équipes.



Compétences et qualités

Le chef d'équipe paysagiste dispose de bonnes **connaissances en techniques d'espaces verts** (végétaux, méthodes de plantation ou d'engazonnement...). Il est capable de **lire un plan** grâce notamment à des notions en topographie et perçoit l'harmonie des formes. Sa **capacité**

d'organisation et son **sens du contact** lui permettent de **diriger une équipe de jardiniers paysagistes**.

Il détient également de bonnes aptitudes à **l'expression et au dialogue** dans le cadre des relations avec les clients ou le public d'utilisateurs.

Perspectives d'évolution

- En développant des aptitudes à la gestion globale d'un chantier, le chef d'équipe peut devenir **chef de chantier**.
- Après une formation complémentaire en commerce, un poste de **technico-commercial** ou de **conducteur de travaux** lui sera aussi accessible.
- Il peut, d'autre part, décider de s'installer comme **chef d'entreprise** avec une formation complémentaire préconisée en gestion.

Pour en savoir +



CONSULTER

- la fiche ROME n° A1203 du Pôle emploi
www.pole-emploi.fr
- www.tonavenirenvert.com

CONTACTER

- l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage
www.entreprisesdupaysage.org

